



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
Délibérations du Comité syndical

SEANCE DU 21 MARS 2019

**OBJET :**

**REVISION STATUTAIRE -  
ADHESION DE LA  
COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU  
PAYS DE MEAUX ET DE  
LA REGION GRAND EST  
AU SYNDICAT MIXTE  
EPTB SEINE GRANDS  
LACS**

Nombre des membres  
composant le Comité  
syndical.....27  
En exercice.....26  
Présents à la  
séance.....12  
Représentés  
par mandat.....9  
Absents.....5

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-et-un mars 2019, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Etablissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le 08 mars 2019, se sont réunis à 14h30 au siège de l'Etablissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12<sup>e</sup>.

**Etaient présents :**

**Au titre du Conseil de Paris :**

Mmes Célia BLAUDEL et Annick OLIVIER

**Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :**

MM. Denis LARGHERO et Gabriel MASSOU

**Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :**

MM. Belaïde BEDREDDINE et Frédéric MOLOSSI

**Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :**

M. Pierre BELL-LLOCH, Mme Chantal DURAND, M. Christian METAIRIE

**Au titre de Troyes Champagne Métropole :**

MM. Jean-Pierre ABEL et Jean-Michel VIART

**Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :**

M. Laurent GOUVERNEUR

**Etaient absents excusés :**

MM. Pierre AURIACOMBE, David BELLIARD, Jean-Michel BLUTEAU et Nicolas BONNET-OULALDJ, Mme Colombe BROUSSEL, M. Daniel COURTES et Mmes Josiane FISCHER, M. Daniel GUERIN, Mme Halima JEMNI, M. Bertrand KERN, Mmes Anne-Christine LANG (démissionnaire), Valérie NAHMIAS et Anne-Constance ONGHENA, MM. Patrick TREMEGE et François VAUGLIN

**Avait donné pouvoir de voter en son nom :**

M. Pierre AURIACOMBE à M. Jean-Pierre ABEL  
M. David BELLIARD à M. Christian METAIRIE  
M. Nicolas BONNET-OULALDJ à M. Gabriel MASSOU  
M. Daniel COURTES à M. Denis LARGHERO  
M. Daniel GUERIN à M. Pierre BELL-LLOCH  
Mme Halima JEMNI à Mme Annick OLIVIER  
M. Bertrand KERN à M. Frédéric MOLOSSI  
Mme Valérie NAHMIAS à M. Jean-Michel VIART  
M. François VAUGLIN à Mme Célia BLAUDEL

La majorité des membres étant présente, Mme Chantal DURAND a été désignée pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

**COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 21 MARS 2019**

**OBJET : REVISION STATUTAIRE - ADHESION DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU PAYS DE MEAUX ET DE LA REGION  
GRAND EST AU SYNDICAT MIXTE EPTB SEINE GRANDS LACS**

Le Comité syndical,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts du Syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs ;

VU le rapport de présentation SGL n° 2019/05 de M. le Président en date du 8 mars 2019 ;

**CONSIDERANT** les attentes formulées par la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux, en tant qu'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre du bassin amont de la Seine, reconnu « Territoire à risque important d'inondation » (TRI), pour adhérer au syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs ;

**CONSIDERANT** la volonté exprimée par la Région Grand Est d'adhérer au syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs, selon la démarche similaire à celle déjà engagée d'adhérer à l'ensemble des EPTB présents sur son territoire ;

**CONSIDERANT** la nécessité de mettre en adéquation les statuts du syndicat mixte pour permettre l'adhésion de ces deux collectivités territoriales situées à l'intérieur du périmètre d'intervention du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs ;

**CONSIDERANT** que conformément à l'article 17 des statuts, les modifications statutaires relatives à la gouvernance, à l'objet, aux compétences, aux missions ainsi qu'aux modalités de financement de l'EPTB, sont adoptées par le Comité syndical à la majorité des deux tiers de ses membres, présents ou représentés ;

Après en avoir délibéré,

**Par 13 voix POUR,  
6 voix CONTRE (Mmes Célia BLAUDEL, Halima JEMNI et Annick OLIVIER, MM. David BELIARD,  
Christian METAIRIE et François VAUGLIN),  
2 ABSTENTIONS (MM. Pierre BELL-LLOCH et Daniel GUERIN)**

**Article unique** : REJETTE la révision statutaire proposée, permettant l'adhésion de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux et la Région Grand Est au syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs.

Le Président,



Frédéric MOLOSSI

Vice-président du Conseil départemental  
de la Seine-Saint-Denis

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200075224-20190321-2019-03-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2019  
Affichage : 26/03/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

**Chef du service secrétariat général  
affaires juridiques - Contrôle de gestion**

**Caroline CARLIER**

